



Bordeaux, le 24 mars 2021,

M. Le Président, M. Le Directeur,

L'Entente Syndicale (UNSA-SDIS33/SUD/CFDT/FO) ne peut qu'accueillir avec bienveillance la reconduction de la contribution volontaire supplémentaire de Bordeaux Métropole d'un montant de 3,5 millions d'euros pour les années 2021 et 2022.

Le fait qu'elle soit versée sous forme d'une subvention en fonctionnement nous laisse à penser qu'elle contribuera à la création d'un certain nombre d'emplois statutaires de SPP, devenue indispensable et urgente sur l'aire métropolitaine.

Si aujourd'hui elle va permettre à l'établissement de créer 70 postes, nous souhaiterions obtenir un fléchage et un calendrier précis de ces recrutements, des besoins, ainsi que la garantie que les centres de secours de la métropole bordelaise en seront les seuls bénéficiaires. Il nous paraît inconcevable que celui qui finance ces emplois n'en soit pas l'unique récipiendaire.

Par ailleurs, comme vous l'avez vous même exprimé lors des dernières instances, l'activité opérationnelle du SDIS reste soutenue malgré la crise sanitaire et les différentes mesures gouvernementales visant à limiter la propagation du virus (télétravail, couvre-feu, fermeture des bars et discothèques, etc...). La reprise de l'activité économique et sociale nous laisse craindre une hausse exponentielle du nombre d'interventions.

Pour anticiper cette situation et apporter une réponse rapide à la dégradation des conditions de travail des sapeurs-pompiers métropolitains qui subissent chaque jour le manque de personnel, nous vous avons sollicités afin que vous puissiez acter le recours à des emplois contractuels, en attendant l'affectation des nouvelles recrues dans les centres de secours. Nous souhaitons obtenir un engagement de votre part sur ce sujet et un calendrier précis des échéances.

Enfin, comme nos organisations représentatives du personnel vous l'ont indiqué à plusieurs reprises, nous sommes fermement opposés à la réorganisation des potentiels opérationnels journaliers (POJ), mise en place depuis le 28 décembre dernier. La réduction du POJ du centre de secours d'Ornano et l'ajout de VSAV supplémentaires à la Benauges, Bruges et Villenave d'Ornon, sans augmentation significative d'effectifs plonge les sapeurs-pompiers concernés dans une terrible incompréhension et une profonde colère. Nous souhaitons que cette expérimentation cesse au plus vite et que tous les POJ des centres de secours de Bordeaux Métropole soient revus à la hausse. Les exemples ne manquent pas pour attester de cette nécessité.

Vous comprendrez que le renouvellement du conseil d'administration suite aux élections départementales à venir, ainsi que le changement de direction du SDIS de la Gironde nous obligent à cranter un certain nombre de garanties.

Dans l'attente, veuillez recevoir M. Le Président, M. Le Directeur, l'assurance de notre haute considération.

Pour l'UNSA

M. NOAILLE

Pour SUD

M. EMERY

Pour la CFDT

M. MILLET

Pour Force Ouvrière

M. SIMONPIETRI